

COMITÉ DE VIGILANCE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE VIGILANCE TENUE À NEUVILLE, LE MARDI 28 OCTOBRE 2025 À 14 H AU BUREAU DE LA RÉGIE ET PAR VISIOCONFÉRENCE MICROSOFT TEAMS

Sont présents :	M. Claude Sauvé, président	Corporation du bassin de la Jacques-Cartier
	Mme Sylvie Béland	MRC de Portneuf
	Mme Mino Maria	Ville de Neuville – Par
	Andriamidolasoa	visioconférence Teams
	M. Roméo Girard	Représentant des citoyens de la Ville de Neuville
	M. David Loranger-King	RRGMRP, directeur général
	Mme Élane Verret	RRGMRP, directrice générale adjointe et secrétaire du comité
	M. Pierre Ménard	RRGMRP, directeur des opérations
	Mme Sharon Alvarado	RRGMRP, adjointe de direction
	Mme Christine Corbin	RRGMRP, chargée de projets
Sont absents :	Mme Anne-Marie Giroux	RRGMRP, opératrice de l'usine de lixiviat
	Mme Marie-Krystine Beauregard	Ville de Neuville
	Mme Guylaine Bernard	Table de concertation en environnement de Portneuf (TCEP)

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**SUR LA PROPOSITION DE MME SYLVIE BÉLAND,
IL EST RÉSOLU :**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2. PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

Les différents intervenants du comité de vigilance se présentent à tour de rôle.

3. COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 20 NOVEMBRE 2024

M. Loranger-King passe en revue les sujets discutés lors de la réunion du 20 novembre 2024 et rappelle que le compte-rendu est déjà approuvé par les membres selon les règles de fonctionnement.

3.1 SUIVI

Aucun. Les suivis sont ramenés à l'ordre du jour de la présente rencontre.

4. PROCÉDURE D'ASSEMBLÉE

Mme Élane Verret propose une mise à jour de la procédure d'assemblée, par exemple au niveau des membres du comité de vigilance.

Les membres sont favorables à la mise à jour de la procédure d'assemblée d'ici la prochaine séance.

5. GESTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

5.1 SUIVI DES SIGNALEMENTS D'ODEUR

M. Loranger-King confirme que la Régie reçoit peu de signalement d'odeurs depuis 3 ans. Les signalements reçus proviennent en majorité des citoyens habitant sur la route 365 et aux limites du Complexe environnemental de Neuville.

5.2 PROJETS PILOTES

M. Loranger-King informe les membres du comité de vigilance qu'un projet-pilote est en cours présentement. Il indique que la Régie a procédé à l'installation de sept (7) capteurs intelligents à divers endroits stratégiques sur le Complexe environnemental. Ces capteurs, reliés à une station météorologique et à une plateforme Web appelée Envirosuite, permettent de mesurer divers éléments potentiellement émis par les installations et ainsi pouvoir faire des interventions plus précises afin de permettre de corriger les problèmes d'odeurs.

6. GESTION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

6.1 DÉPÔT DES RÉSULTATS D'ANALYSES D'EAU

M. Loranger-King rappelle que les résultats sont disponibles sur le site internet de la Régie à la section Comité de vigilance.

Mme Corbin explique aux membres du comité que la Régie est tenue de fournir les résultats d'analyses d'eau à titre de suivi, en plus de devoir leur acheminer, une fois par année, un sommaire complet de la période affectée.

Les membres du comité constatent qu'il y a eu un (1) dépassement au niveau des coliformes fécaux au mois de mai 2025. Mme Corbin explique qu'après discussion avec Mme Giroux, opératrice de l'usine de lixiviat, il n'y a aucune raison qui expliquerait ce dépassement. Toutefois, elle soutient qu'à ce moment-là, la Régie avait un stagiaire à ce poste et que cet épisode est survenu lors d'une période de vacances, et donc pourrait possiblement être une simple erreur au niveau de la prise d'échantillonnage car le taux s'est rapidement résorbé. Elle précise qu'il n'y a aucune norme admissible au niveau du ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des Parcs (MELCCFP) pour ce qui est des coliformes fécaux, mais que ce dépassement ponctuel ne relève pas un enjeu quant à la qualité de l'eau.

M. Loranger-King conclut le point en ajoutant que malgré tout, les données recueillies sont satisfaisantes et dans les normes du MELCCFP.

6.2 RAMO

M. Loranger-King explique que la Régie a procédé à la plantation de saules sur une superficie de six (6) hectares, soit une bonne partie de l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire (LES). La phase 1 du projet permet d'irriguer trois hectares de ces arbres avec un mélange d'eau provenant du filtrat de l'usine de déshydratation des boues de fosses septiques, et du lixiviat du lieu d'enfouissement technique (LET). L'irrigation des saules avec cette combinaison de liquides, a permis de diminuer la quantité d'eau traitée par le biais de l'usine de traitement des eaux usées. De plus, il ajoute que les PFAS détectés dans les eaux peuvent être captés par les saules, qui seront à leur tour coupés et renvoyés au LET une fois qu'ils arriveront à la fin de leur durée de vie. Ce traitement par les saules permet ainsi de diminuer également les rejets de PFAS à la fin du traitement.

M. Loranger-King souligne que cela a permis d'augmenter la marge de manœuvre du bassin d'accumulation d'eau de 25 % et par le fait même éviter l'ajout d'une deuxième unité de chauffage de l'eau pour le traitement hivernal, le tout dans la première année d'exploitation du système. Le Complexe environnemental de la Régie demeure un des rares sites au Canada à adhérer à ce type de projet pour le traitement des eaux usées. Il confirme que la Régie a prévu des mécanismes pour faciliter la mise en place de phases supplémentaires si cela s'avérait avantageux.

7. TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2025 ET PRÉVUS EN 2026 AU LET

7.1 CONSTRUCTION DE LA CELLULE NUMÉRO 4

M. David Loranger-King informe les membres du comité de vigilance que les travaux de construction de la cellule numéro 4 débutant au mois d'avril 2025 sont à toute fin pratique terminés.

7.2 FERMETURE DE LA CELLULE 3B

M. Loranger-King explique qu'en parallèle de l'aménagement de la cellule 4, la Régie a procédé aux travaux pour la fermeture de la cellule 3B. Il mentionne que ces travaux prendront fin prochainement également.

8. AFFAIRES DIVERSES EN LIEN AVEC LE LET

M. Loranger-King informe le comité de vigilance que pour les 20 ans de la Régie, celle-ci se dote d'un nouveau nom et d'une nouvelle image de marque : Récolo. Il précise que ce mot latin signifie *cultiver de nouveau* et que cette nouvelle appellation est davantage à l'image de l'organisation actuelle et des projets futurs qu'elle désire entreprendre. Le nouveau site Web Récolo.ca est maintenant en fonction.

9. PROCHAINE ASSEMBLÉE

Compte tenu des nombreux ajouts ces dernières années, les membres réitèrent leur volonté de tenir une visite terrain. Un sondage sera transmis en temps opportun si nécessaire.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**SUR LA PROPOSITION DE M. CLAUDE SAUVÉ,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la présente séance soit levée à 15 h 14.

Claude Sauvé, Président

Élaine Verret, Secrétaire du comité